

**DIPLÔME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(A.E.C. TRANSITION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) - 9 MOIS**

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le programme TRANSITION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE a pour but de former des agriculteurs pour qu'ils puissent planifier et opérer une transition de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique..

Le programme est élaboré à l'intention des :

- propriétaires ou gérants d'entreprise, qui exploitent une entreprise agricole selon des méthodes de production conventionnelle et qui désirent faire une transition à l'agriculture biologique;
- personnes qui ont de l'expérience en agriculture et qui désirent démarrer une entreprise agricole en production biologique.

Ce programme s'adresse donc à des personnes qui ont déjà des connaissances en agriculture et désireuses de connaître les méthodes de production biologique. La clientèle visée est peu mobile, car déjà en production, et disponible de une à deux journées par semaine seulement, pour de la formation.

Le programme est d'une durée de 420 heures et sera dispensée à raison de 2 jours par semaine soit **9 mois de cours sous forme de séminaires** ou deux années d'études (au choix du candidat).

2. INTENTIONS ÉDUCATIVES

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme Transition à l'agriculture biologique vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables, les tâches et activités inhérentes à l'exploitation de son entreprise en production biologique et ce, tant en production animale qu'en production végétale;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général ainsi que par une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant notamment de se donner des moyens de gérer sa carrière.

3. FORMATION ACADÉMIQUE REQUISE

Est admissible à un programme conduisant à une ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES la personne qui :

- Possède un diplôme d'études secondaires (Réussite à l'examen de la 1^{ière} Partie du Baccalauréat togolais) OU une formation jugée suffisante ET
- qui satisfait aux conditions spécifiques du programme : Exploiter une entreprise agricole ou Avoir de l'expérience comme gestionnaire d'entreprise agricole ou comme ouvrier agricole, ET
- qui satisfait à l'une des conditions suivantes :
 - elle a interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
 - elle est visée par une entente conclue entre le collège et un employeur ou elle bénéficie d'un programme gouvernemental;
 - elle a poursuivi, pendant une période d'au moins 1 an, des études postsecondaires.

4. LISTES DE COURS

No. Cours		Titre du cours	Durée	Unités	Pond.
152-A01-SH	1	Les écoles de pensée en agriculture biologique	45 heures	1 1/3	2-1-1
152-A02-SH	2	Fertilisation et amendement des sols en agriculture biologique	90 heures	2 2/3	3-3-2
152-A03-SH	4	Préparation des sols pour la culture biologique	45 heures	1 2/3	1-2-2
152-A04-SH	5	Élaborer un programme de cultures biologiques	60 heures	2	2-2-2
152-A05-SH	6	Les programmes de production animale biologique	45 heures	1 2/3	2-1-2
152-A06-SH	3	La mise en marché des produits agricoles biologiques	75 heures	2 1/3	3-2-2
152-A07-SH	7	Planification de la transition à l'agriculture biologique	60 heures	2	2-2-2
Total de la formation :			420 heures	13 2/3 unités	

**DIPLÔME D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(A.E.C. TRANSITION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE) - 9 MOIS**

5. COÛT DE LA FORMATION

Les coûts sont établis comme suit par année scolaire (pour tous les programmes offerts avec le Cégep de Sherbrooke).

- Frais d'ouverture de dossier : 5000 FCFA (Non remboursable)
- Frais de demande d'admission : 50 000 FCFA (Non remboursable)
- Frais de formation annuelle :
 - 1 500 000 FCFA (Sans la Bourse) ou
 - 500 000 FCFA (Certificat de Bourse Requis auprès de la Fondation)

Pour de renseignements supplémentaires, veuillez nous appeler au +228 90 45 15 30 ou par courriel à info@canadianhighschool.com ou visiter notre site web : www.canadianhighschool.com